



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

vaccinations

Question écrite n° 113382

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la vaccination contre l'hépatite B. Des incertitudes subsistent quant à l'efficacité, la durée d'immunité et l'innocuité de ce vaccin, responsable d'un grand nombre de pathologies dès son utilisation dans les années 1990 et particulièrement pendant les campagnes de vaccination massives en 1994-1995. Certaines associations lui ont fait part de leur souhait de rendre la vaccination hépatite B facultative pour toutes les personnes assujetties, notamment en cessant de la pratiquer chez les nourrissons. Aussi, il lui serait agréable de connaître dans quelle mesure ces propositions peuvent faire l'objet d'une mise en application.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113382

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 décembre 2006, page 13170